



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral des migrations ODM
Information & Communication
Service de la statistique

3003 Berne-Wabern, le 7 avril 2014



Statistique en matière d'asile

1^{er} trimestre 2014

Synthèse

Demandes d'asile

4894 demandes d'asile ont été déposées en Suisse au cours du premier trimestre 2014, soit 685 (- 12,3 %) de moins qu'au dernier trimestre 2013 (5579 demandes) et 865 (- 15,0 %) de moins qu'au premier trimestre 2013 (5759 demandes). Le mois de janvier 2014 a connu le plus fort afflux avec 1934 demandes, alors que 1467 et 1493 demandes ont été enregistrées respectivement en février et en mars. Le recul observé entre le premier trimestre et le dernier trimestre de l'année précédente est habituel, car les conditions météorologiques défavorables pendant l'hiver compliquent le voyage vers l'Europe de nombreux migrants.

Au cours du premier trimestre 2014, les trois principaux pays de provenance des requérants d'asile en Suisse ont été la Syrie, l'Erythrée et le Sri Lanka. 1188 personnes, soit près d'un quart (24,3 %) de tous les requérants enregistrés au cours de cette période, étaient originaires de Syrie (+ 113 demandes par rapport au trimestre précédent, + 10,5 %). 944 de ces personnes étaient entrées dans notre pays munies d'un visa délivré dans le cadre des facilitations appliquées de manière temporaire au cours de l'automne 2013. 3000 autres demandes d'octroi facilité d'un visa sont encore en suspens. Il est vraisemblable qu'une grande partie de ces personnes déposera également une demande d'asile en Suisse au cours des prochains mois, pour autant que leur demande de visa soit approuvée.

L'Erythrée arrive en deuxième position avec 512 demandes (- 200 demandes, - 28,1 %), suivie du Sri Lanka avec 262 demandes (- 73 demandes, - 21,8 %). Parmi les principaux pays de provenance, on note également le Nigéria (257 demandes), la Tunisie (255 demandes) et le Maroc (203 demandes).

Avec 113 demandes supplémentaires, seule la Syrie enregistre une hausse de plus de 20 demandes d'asile par rapport au trimestre précédent. Les reculs les plus importants ont été relevés pour les pays suivants : Erythrée (- 200 demandes), Algérie (- 89 demandes), Sri Lanka (- 73 demandes), Kosovo (- 61 demandes), Chine (- 56 demandes), Maroc (- 54 demandes) et Somalie (- 50 demandes). Ces reculs s'expliquent avant tout par les fluctuations saisonnières des mouvements migratoires. Une répartition par région de provenance permet d'aboutir aux chiffres suivants : 32,4 % des requérants d'asile enregistrés au premier trimestre 2014 provenaient du Proche-Orient et du Moyen-Orient, ainsi que de la Turquie, 30,6 % d'Afrique subsaharienne, 12,8 % d'Afrique du Nord, 6,6 % du sous-continent indien, 6,3 % des Etats de la CEI, 4,5 % de l'Europe du Sud-Est et 6,8 % du reste du monde.

En 2013, la Suisse a perdu de son importance comme pays de destination des requérants d'asile. La part des demandes d'asile déposées dans notre pays par rapport à l'ensemble des demandes présentées en Europe a effectivement chuté de 8,2% en 2012 à 4,8 % en 2013. Le nombre de demandes d'asile déposées au cours du premier trimestre 2014 confirme cette évolution. Les requérants d'asile ont de plus en plus tendance à contourner la Suisse ou à la traverser sans y déposer de demande d'asile. Alors que le nombre de personnes ayant débarqué dans le sud de l'Italie au cours des trois premiers mois de 2014 a fortement progressé par rapport à la même période de 2013, le nombre de requérants ayant poursuivi leur chemin vers notre pays afin d'y demander l'asile est resté stable.

La pression migratoire reste élevée dans de nombreuses régions européennes voisines en raison de la guerre civile en Syrie, de la situation précaire en matière de sécurité et de droits de l'homme dans de nombreux pays du Proche-Orient et d'Afrique, ainsi que des écarts de richesse considérables. Il n'est donc pas exclu que la tendance s'inverse également en Suisse au cours des prochains mois et que les demandes d'asile progressent à nouveau.

Cas réglés et effectif en cours de procédure d'asile

Au cours du premier trimestre 2014, 6886 demandes d'asile ont été réglées en première instance, soit 1352 ou 24,4 % de plus qu'au dernier trimestre 2013. L'asile a été accordé à 1453 personnes. Le taux de reconnaissance (octroi de l'asile) a été de 23,3 %, ce qui représente une hausse de 19,6 % par rapport au dernier trimestre 2013. 3032 demandes ont été rejetées et 648 classées, étant devenues sans objet.

1753 décisions de non-entrée en matière ont été rendues, dont 1310 dans le cadre de la procédure Dublin. Les demandes d'asile qui relèvent de la compétence d'un autre Etat Dublin sont traitées par l'ODM en priorité. Il en va de même pour les procédures d'asile qui, pour diverses raisons, sont susceptibles d'aboutir en première instance à des décisions de non-entrée en matière ou à des décisions négatives sans nécessiter de clarifications supplémentaires et pour lesquelles l'exécution du renvoi est en principe rapidement réalisable.

2456 personnes ont été admises à titre provisoire au cours du premier trimestre 2014 (trimestre précédent : 1436 personnes). Cette progression de 71,0 % est liée au traitement de demandes d'asile qui étaient en suspens depuis déjà un certain temps et qui avaient été déposées par des personnes provenant de pays bénéficiant d'un taux de protection élevé.

Entre le dernier trimestre 2013 et le premier trimestre 2014, l'effectif en cours de procédure d'asile (demandes d'asile en suspens en première instance) a diminué de 1323 unités, faisant baisser le nombre de demandes à 16 774 (- 7,3 %).

Accord d'association à Dublin

L'accord d'association à Dublin régit la compétence de chaque Etat Dublin en matière de procédure d'asile. Les requérants d'asile qui ont reçu une décision négative ne doivent ainsi plus pouvoir lancer une nouvelle procédure d'asile dans un autre Etat Dublin.

Durant le premier trimestre 2014, la Suisse a demandé dans 2328 cas à un autre Etat Dublin (dont 1330 à l'Italie) de reprendre un requérant, estimant que cet Etat était compétent pour traiter sa demande. Dans 1507 cas, la demande a été acceptée, l'Etat sollicité s'étant déclaré prêt à prendre en charge la personne concernée ; dans 554 autres cas, elle a été rejetée. Enfin, 267 cas sont encore en suspens. Au cours de la même période, 812 personnes (dont 421 en Italie) ont pu être transférées par voie aérienne ou terrestre vers l'Etat Dublin compétent.

De son côté, la Suisse a reçu 1061 demandes de prise en charge émanant d'autres Etats Dublin au cours du premier trimestre 2014. Elle en a accepté 521 et rejeté 540. 250 personnes ont déjà été transférées dans notre pays.

Départs

Durant le premier trimestre 2014, 2440 personnes ont quitté la Suisse ou pu être rapatriées, que ce soit par voie terrestre ou par voie aérienne. 739 personnes sont parties de manière autonome en annonçant leur départ, tandis que 893 personnes ont été renvoyées dans leur pays d'origine et 808 personnes dans un Etat tiers ou dans un Etat Dublin. Par ailleurs, 1705 personnes ont quitté le territoire suisse sans annoncer leur départ ou constituent des cas pour lesquels le lieu de séjour est inconnu. 2440 départs et renvois ont été enregistrés au premier trimestre 2014, soit 1068 de moins (- 30,5 %) qu'au cours de la même période de 2013 (3508).

Les principales données

Effectifs

Effectif à la fin de la période		Fin mars 2013	Fin mars 2014	+/- en %
Effectif dans le processus asile en Suisse	Fin du mois	44'478	43'666	-1.8
Effectif dans le processus procédure	Fin du mois	21'544	18'621	-13.6
En suspens en première instance (proc. décision d'asile)	Fin du mois	18'885	16'774	-11.2
Décisions 1ère instance, non encore entrées en force ¹⁾	Fin du mois	2'659	1'847	-30.5
Effectif admissions provisoires	Fin du mois	22'399	24'227	8.2
Admissions provisoires ≤ 7 ans	Fin du mois	9'330	10'887	16.7
Admissions provisoires > 7 ans	Fin du mois	9'013	8'482	-5.9
Admissions provisoires pour réfugiés ≤ 7 ans	Fin du mois	3'214	3'765	17.1
Admissions provisoires pour réfugiés > 7 ans	Fin du mois	842	1'093	29.8
Effectif cas spéciaux	Fin du mois	479	787	64.3
Suspensions (groupes)	Fin du mois	0	297	0.0
Suspensions (individus)	Fin du mois	479	490	2.3
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le processus asile	Fin du mois	56	31	-44.6
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien à l'exécution du renvoi	Fin du mois	7'655	6'655	-13.1
Nombre de personnes ayant obtenu des documents de voyage	Fin du mois	3'848	3'772	-2.0
Documents de voyage obtenus après procédure d'asile	Fin du mois	3'142	3'039	-3.3
Documents de voyage obtenus sans procédure d'asile	Fin du mois	706	733	3.8
Nombre de personnes dans le cadre de l'organisation du départ	Fin du mois	1'684	1'062	-36.9
Organisation du départ après procédure d'asile	Fin du mois	1'206	676	-43.9
Organisation du départ sans procédure d'asile	Fin du mois	478	386	-19.2
Nombre de soutiens à l'exécution du renvoi bloqués/ suspendus	Fin du mois	430	415	-3.5
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le cadre du soutien à l'exécution du renvoi (SER)	Fin du mois	1'693	1'406	-17.0
Nombre de réfugiés reconnus ²⁾	Fin du mois préc.	28'363	30'553	7.7
Réfugiés permis B	Fin du mois	9'634	8'907	-7.5
Réfugiés permis C	Fin du mois	18'729	21'646	15.6
Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER)	Fin du mois	80'496	80'874	0.5

¹⁾ Processus entrée en force (inclus cas en suspens au TAF).

²⁾ Les données relatives aux réfugiés reconnus figurant dans la présente statistique se rapportent à l'effectif du mois de février 2014.

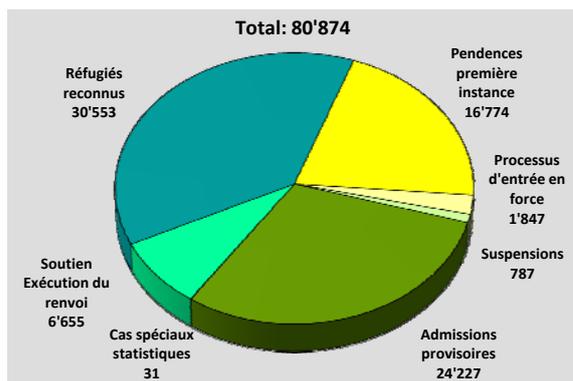
Flux

Flux durant la période (personnes)		Trim. 4/2013	Trim. 1/2014	+/- en %
		1.1.-31.3.2013	1.1.-31.3.2014	
Nombre de demandes d'entrée dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger, regroupements familiaux	Trimestre	496	404	-18.5
	Année	423	404	-4.5
Total des cas réglés dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger, regroupement familiaux	Trimestre	1'766	1'315	-25.5
	Année	2'589	1'315	-49.2
Demandes d'asile en Suisse	Trimestre	5'579	4'894	-12.3
	Année	5'759	4'894	-15.0
Reprises des demandes d'asile en Suisse	Trimestre	419	562	34.1
	Année	271	562	107.4
Cas réglés en première instance	Trimestre	5'534	6'886	24.4
	Année	6'180	6'886	11.4
Décisions positives	Trimestre	965	1'453	50.6
	Année	647	1'453	124.6
Décisions négatives	Trimestre	1'980	3'032	53.1
	Année	1'291	3'032	134.9
Non-entrées en matière (NEM)	Trimestre	1'967	1'753	-10.9
	Année	3'275	1'753	-46.5
Radiations	Trimestre	622	648	4.2
	Année	967	648	-33.0
Dublin: Requêtes procédure out	Trimestre	2'514	2'328	-7.4
	Année	2'597	2'328	-10.4
Dublin: Requêtes procédure In	Trimestre	1'672	1'061	-36.5
	Année	666	1'061	59.3
Dublin: Consentement (délai expiré incl.) procédure out	Trimestre	1'418	1'507	6.3
	Année	2'176	1'507	-30.7
Dublin: Consentement (délai expiré incl.) procédure in	Trimestre	764	521	-31.8
	Année	356	521	46.3
Dublin: Décisions de non-entrée en matière (art. 34.2.d)	Trimestre	1'264	1'310	3.6
	Année	2'061	1'310	-36.4
Dublin: Transferts procédure out	Trimestre	887	812	-8.5
	Année	1'129	812	-28.1
Dublin: Transferts procédure in	Trimestre	201	250	24.4
	Année	207	250	20.8
Admissions provisoires	Trimestre	1'436	2'456	71.0
	Année	488	2'456	403.3
Admissions provisoires LAsi et LEtr	Trimestre	1'145	1'842	60.9
	Année	360	1'842	411.7
Admissions provisoires avec qualité de réfugié	Trimestre	291	614	111.0
	Année	128	614	379.7
Levées et fins admissions provisoires	Trimestre	873	847	-3.0
	Année	680	847	24.6
Réexamens	Trimestre	306	339	10.8
	Année	409	339	-17.1
Total des cas réglés dans le cadre des réexamens	Trimestre	262	407	55.3
	Année	436	407	-6.7
Révocations et extinctions asile	Trimestre	196	362	84.7
	Année	195	362	85.6
Cas de rigueur: Demandes	Trimestre	628	553	-11.9
	Année	462	553	19.7
Cas de rigueur: Approbations	Trimestre	572	589	3.0
	Année	458	589	28.6
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	Trimestre	532	564	6.0
	Année	433	564	30.3
Approbations art. 14, al. 2, LAsi avec procédure d'asile pendante ou close	Trimestre	40	25	-37.5
	Année	25	25	0.0

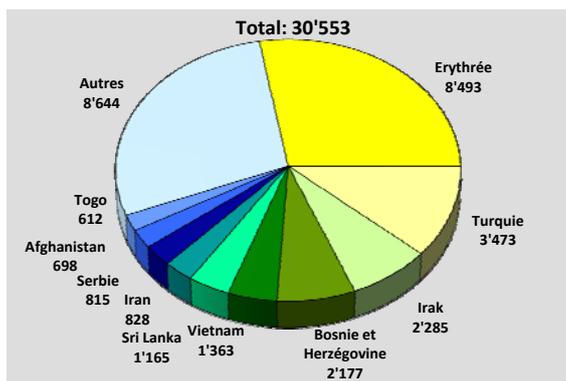
Nouveaux séjours dans le processus asile	Trimestre	6'185	5'703	-7.8
	Année	6'106	5'703	-6.6
Entrées	Trimestre	5'048	4'649	-7.9
	Année	5'206	4'649	-10.7
Reprises du séjour	Trimestre	584	508	-13.0
	Année	410	508	23.9
Naissances	Trimestre	553	546	-1.3
	Année	490	546	11.4
Entrées demandes soutien à l'exéc. du renv. SER	Trimestre	3'074	3'642	18.5
	Année	3'980	3'642	-8.5
Règlements du séjour après octroi de l'asile	Trimestre	875	1'307	49.4
	Année	597	1'307	118.9
Règlements du séjour par les cantons (reprises incl.)	Trimestre	940	916	-2.6
	Année	671	916	36.5
Départs après décision d'asile ou Dublin (reprises incl.)	Trimestre	2'340	2'241	-4.2
	Année	3'394	2'241	-34.0
Départs et communications de l'exécution du renvoi processus asile* et processus soutien à l'exéc. du renvoi SER	Trimestre	4'810	5'295	10.1
	Année	5'811	5'295	-8.9
Départs volontaires contrôlés	Trimestre	819	739	-9.8
	Année	1'531	739	-51.7
Renvois pays d'origine	Trimestre	916	893	-2.5
	Année	819	893	9.0
Renvois pays tiers	Trimestre	56	49	-12.5
	Année	46	49	6.5
Renvois pays Dublin	Trimestre	835	759	-9.1
	Année	1'112	759	-31.7
Départs non-contrôlés	Trimestre	1'661	1'705	2.6
	Année	1'789	1'705	-4.7
Autres départs	Trimestre	523	1'150	119.9
	Année	514	1'150	123.7
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) après procédure d'asile	Trimestre	1'246	1'179	-5.4
	Année	1'387	1'179	-15.0
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) sans procédure d'asile	Trimestre	87	112	28.7
	Année	124	112	-9.7
Documents obtenus	Trimestre	731	634	-13.3
	Année	806	634	-21.3
Documents non obtenus	Trimestre	704	567	-19.5
	Année	444	567	27.7
Documents disponibles	Trimestre	-	53	-
	Année	-	53	-
Radiations obtention de documents	Trimestre	-	196	-
	Année	-	196	-

* Dans les tableaux statistiques officiels, les sorties/départs du processus Asile (durant ou à l'issue de la procédure) seront désormais additionnés avec les sorties/départs après le soutien à l'exécution du renvoi (n'ont pas été indiqués séparément jusqu'en novembre 2013).

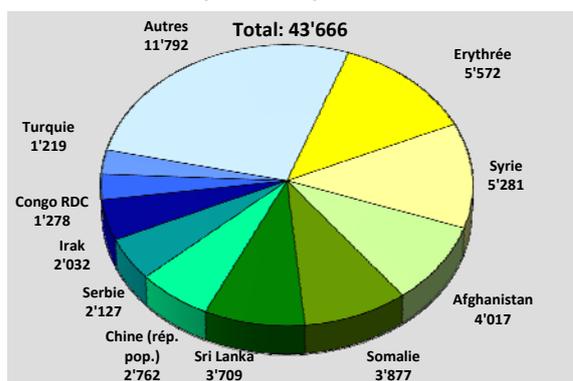
Effectifs



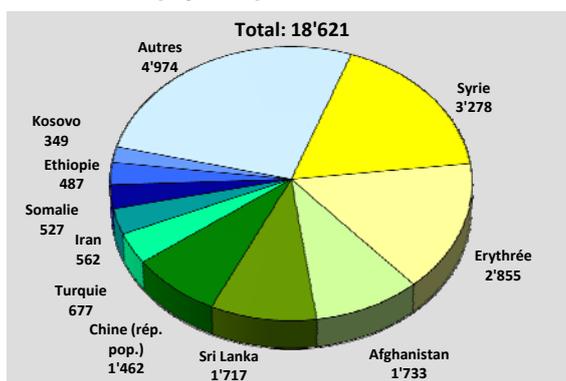
Personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER): statuts



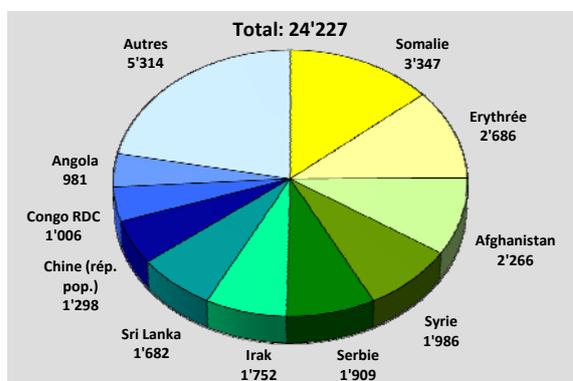
Réfugiés reconnus: pays de provenance



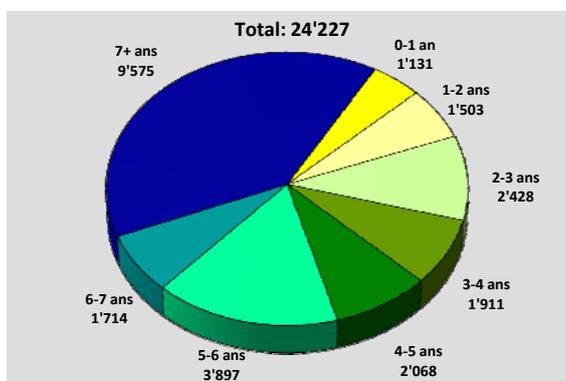
Personnes dans le processus asile en Suisse: pays de provenance



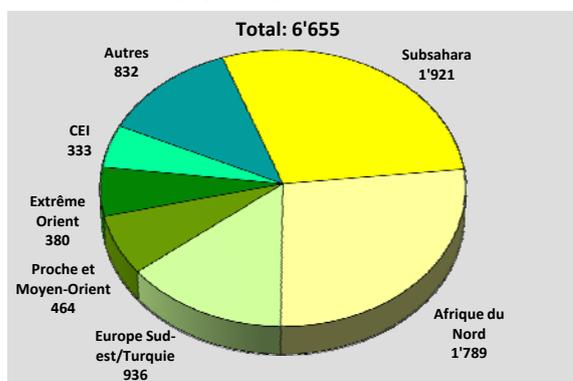
Personnes dans le processus procédure: pays de provenance



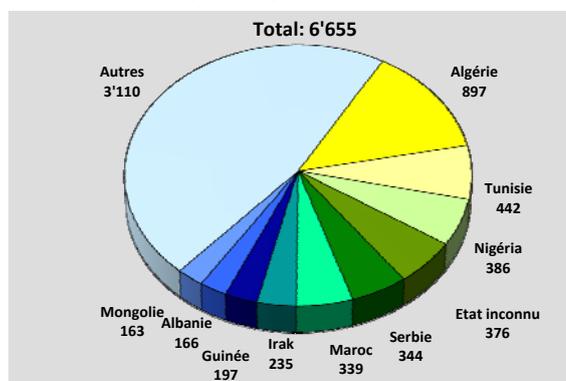
Admissions provisoires: pays de provenance



Admissions provisoires: durée du séjour depuis l'entrée en Suisse

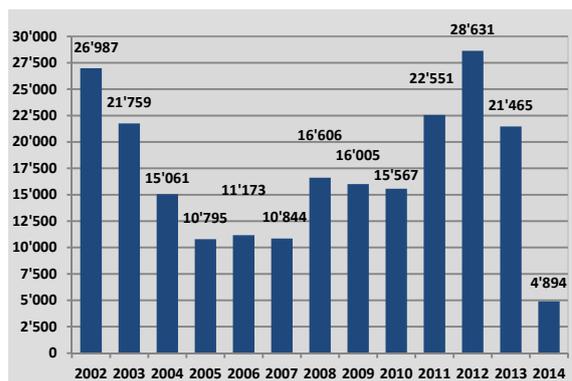


Soutiens à l'exécution du renvoi: régions

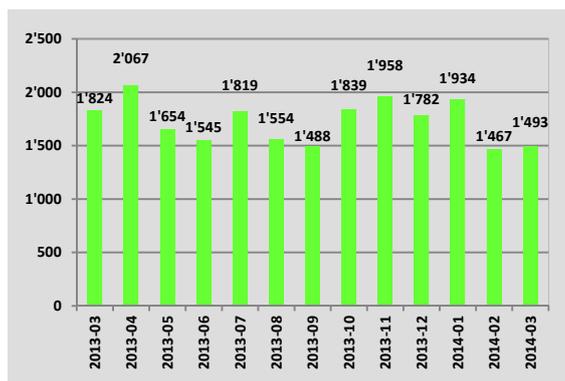


Soutiens à l'exécution du renvoi: pays de provenance

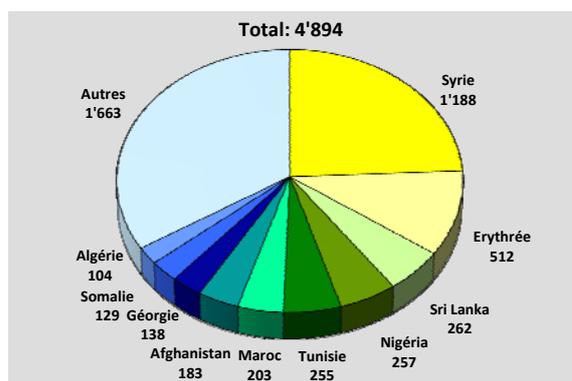
Demandes d'asile



Demandes d'asile par an



Demandes d'asile par mois

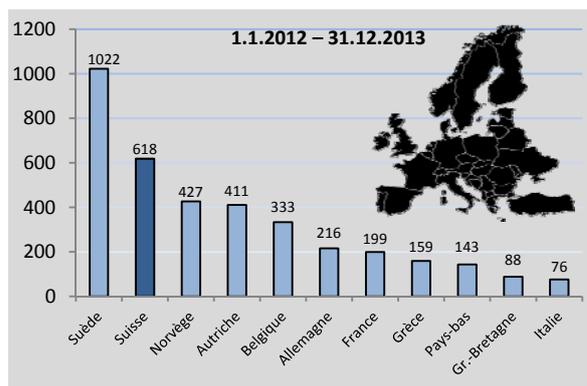


Demandes d'asile: Principaux pays de provenance

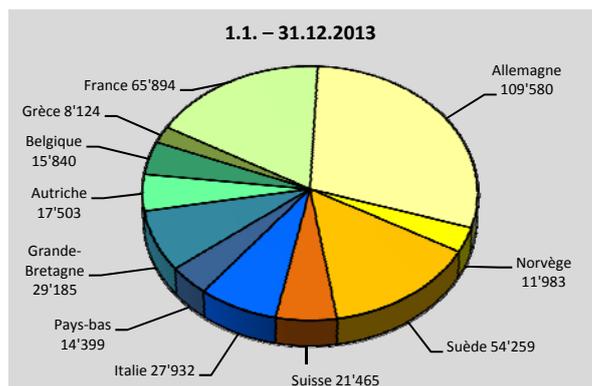
Demandes d'asile par pays de provenance

	Nationalité	Demandes d'asile 1 ^{er} trimestre 2014	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Demandes d'asile janv. à mars 2014	En % du total	Compar. avec année préc. (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Syrie	1'188	24.3	113	10.5	1'188	24.3	937	373.3
2	Erythré	512	10.5	-200	-28.1	512	10.5	-33	-6.1
3	Sri Lanka	262	5.4	-73	-21.8	262	5.4	161	159.4
4	Nigéria	257	5.3	18	7.5	257	5.3	-425	-62.3
5	Tunisie	255	5.2	-39	-13.3	255	5.2	-385	-60.2
6	Maroc	203	4.1	-54	-21.0	203	4.1	-79	-28.0
7	Afghanistan	183	3.7	-12	-6.2	183	3.7	-77	-29.6
8	Géorgie	138	2.8	-27	-16.4	138	2.8	-63	-31.3
9	Somalie	129	2.6	-50	-27.9	129	2.6	-6	-4.4
10	Algérie	104	2.1	-89	-46.1	104	2.1	-76	-42.2
	Autres	1'663	34.0	-272	-14.1	1'663	34.0	-819	-33.0
	Total	4'894	100.0	-685	-12.3	4'894	100.0	-865	-15.0

Demandes d'asile en comparaison internationale

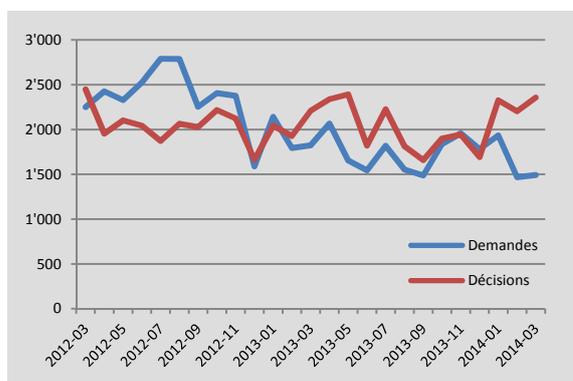


Nombre de demandes d'asile par rapport à 100'000 habitants (demandes 2012+2013; habitants 6/2013)

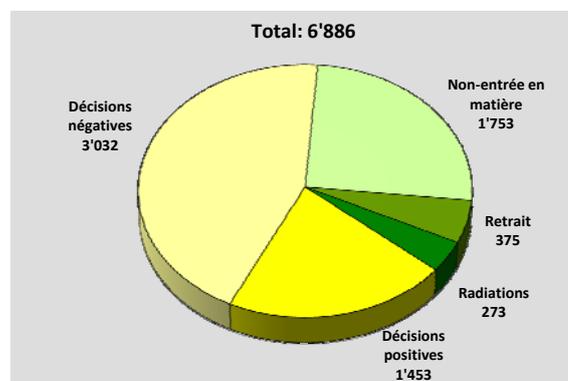


Demandes d'asile dans certains Etats européens

Cas traités en première instance



Evolution des demandes d'asile et cas traités



Cas traités en première instance 2014

Demandes en suspens et Cas traités en première instance

	Règlements 1 ^{er} trimestre 2014	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règlements janv. à mars 2014	En % du total	Compar. avec année préc (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
Décisions positives	1'453	21.1	488	50.6	1'453	21.1	806	124.6
taux moyen de reconnaissance	23.3	-	19.6	-	23.3	-	12.4	-
Décisions négatives	3'032	44.0	1'052	53.1	3'032	44.0	1'741	134.9
Non-entrées en matière (NEM)	1'753	25.5	-214	-10.9	1'753	25.5	-1'522	-46.5
Radiations	648	9.4	26	4.2	648	9.4	-319	-33.0
Total	6'886	100.0	1'352	24.4	6'886	100.0	706	11.4
Demands en suspens	16'774	-	-1'323	-7.3	16'774	-	-2'111	-11.2

Levées des admissions provisoires et révocations de l'asile

	Levées 1 ^{er} tri- mestre 2014	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Levées janv. à mars 2014	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Levées et fins admissions prov.	847	-26	-3.0	847	167	24.6
Révocations et extinctions asile	362	166	84.7	362	167	85.6

Règlements du séjour et sorties

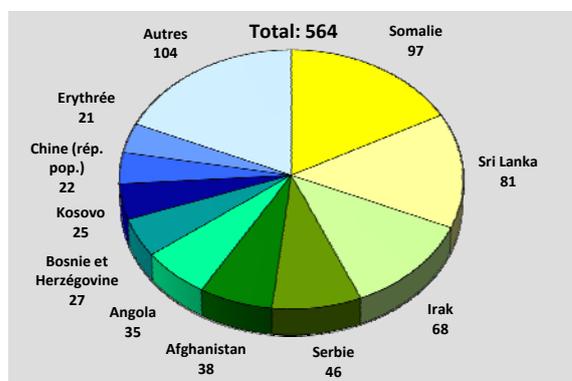
Règlements du séjour

	Règlements 1 ^{er} tri- mestre 2014	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à mars 2014	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Règlements après octroi asile	1'307	432	49.4	1'307	710	118.9
Admissions provisoires	2'456	1'020	71.0	2'456	1'968	403.3
AP LAsi et LEtr	1'842	697	60.9	1'842	1'482	411.7
AP avec qualité de réfugié	614	323	111.0	614	486	379.7
Règlements de police des étrangers ¹⁾	261	-16	-5.8	261	89	51.7
Règlements cas de rigueur ²⁾	569	28	5.2	569	133	30.5
Autres règlements	86	-36	-29.5	86	23	36.5
Total	4'679	1'428	43.9	4'679	2'923	166.5

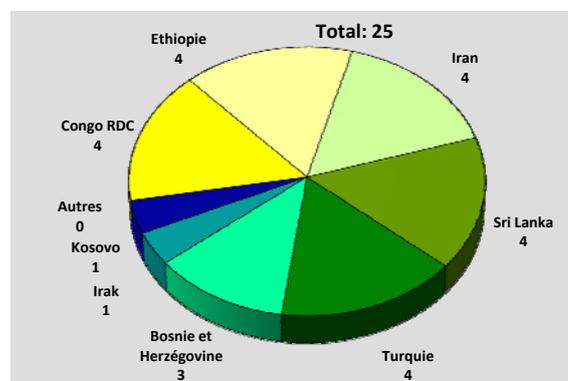
¹⁾ Règlements de police des étrangers: toutes les personnes qui ont un droit au règlement de leurs conditions de séjour (par ex. réfugiés reconnus, mariage), de même que celles qui ne bénéficient pas d'un tel droit (par ex. regroupement familial). Sont également concernées les personnes reconnues comme apatrides.

²⁾ Règlements cas de rigueur: règlements selon l'art. 85, al. 5, LEtr pour les personnes qui étaient au bénéfice d'une AP de même que les règlements selon l'art. 14, al. 2, LAsi pour les personnes dont la procédure d'asile était en cours. Ne sont pas concernés les requérants d'asile déboutés qui obtiennent par la suite un règlement en tant que cas de rigueur selon l'art. 14, al. 2, LAsi.

Cas de rigueur



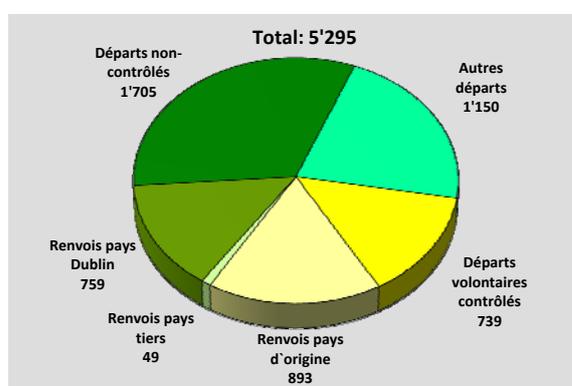
Cas de rigueur prononcés Selon l'art. 84, al. 5, LEtr principales nationalités 2014



Cas de rigueur prononcés Selon l'art. 14, al. 2, LAsi principales nationalités 2014

	Règlements 1 ^{er} tri- mestre 2014	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à mars 2014	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	564	32	6.0	564	131	30.3
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile	25	-15	-37.5	25	0	0.0
procédure d'asile pendante	7	2	40.0	7	6	600.0
procédure d'asile close	18	-17	-48.6	18	-6	-25.0
Total	589	17	3.0	589	131	28.6

Départs et communications de l'exécution du renvoi processus asile et processus soutien à l'exécution du renvoi SER (asile et étranger)



Sorties LAsi et LEtr 2014

Départ et communication de l'exéc. du renvoi (asile et étranger) par nationalité

	Nationalité	Sorties 1 ^{er} tri- mestre 2014	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Sorties janv. à mars 2014	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Nigéria	627	11.8	19	3.1	627	11.8	-114	-15.4
2	Serbie	427	8.1	170	66.1	427	8.1	-13	-3.0
3	Tunisie	398	7.5	105	35.8	398	7.5	-335	-45.7
4	Algérie	266	5.0	32	13.7	266	5.0	57	27.3
5	Kosovo	259	4.9	1	0.4	259	4.9	-31	-10.7
6	Maroc	253	4.8	21	9.1	253	4.8	-30	-10.6
7	Géorgie	206	3.9	34	19.8	206	3.9	-29	-12.3
8	Albanie	167	3.2	-21	-11.2	167	3.2	-9	-5.1
9	Guinée	150	2.8	13	9.5	150	2.8	33	28.2
10	Syrie	136	2.6	34	33.3	136	2.6	85	166.7
	Autres	2'406	45.4	77	3.3	2'406	45.4	-130	-5.1
	Total	5'295	100.0	485	10.1	5'295	100.0	-516	-8.9

Remarques

Veillez, s'il-vous-plaît, prêter attention à la remarque concernant les changements en vigueur à partir de décembre 2013 dans les statistiques de l'asile. Vous pouvez consulter celle-ci sous le lien suivant :

https://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/dokumentation/zahlen_und_fakten/asylstatistik.html

Le Kosovo n'est saisi séparément dans SYMIC que depuis le mois d'octobre 2008. Les corrections sont effectuées progressivement si bien que de nombreuses personnes sont comptabilisées sous la Serbie. Pour des raisons techniques, il n'est donc pas possible actuellement de faire une distinction.

Les tableaux complets selon les cantons et les nationalités sont établis sur une base mensuelle et annuelle et peuvent être consultés sur le site internet de l'Office fédéral des migrations au format PDF. Des tableaux établis sur la base d'autres critères (sexe, continents, régions, etc.) peuvent être commandés auprès du Service Statistique.